



Maison du lac quai Paul Léger 74500 Evian
Tél : 04 50 75 06 46
Port : 07 83 73 61 21

e-mail: info@voile-evian.fr Site : www.FFVoile

1. Règles.

1.1 . La régate sera régie par :

- Les règles de courses à la voile (RCV) 2013/2018.
- Les prescriptions additionnelles de la FFV.
- Le règlement de course ACVL
- Les Instructions de courses de type voile légère de la FF Voile.
- Les présentes annexes aux instructions de course.

1.2. En s'inscrivant à cette épreuve, chaque concurrent reconnaît qu'il lui appartient sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ, ou continuer à courir. Il accepte en outre de se soumettre aux règles citées au chapitre 1 des RCV et de renoncer à tout autre recours que celui prévu par ces règles.

2. AVIS AUX CONCURRENTS :

Les avis aux concurrents seront affichés sur le panneau officiel devant l'entrée du club de voile d'Evian coté EST

3. PROGRAMME DES COURSES

Mercredi 18 juillet 2018 au vendredi 20 juillet 2018 :
Briefing : 19h00
Signal d'avertissement à 19h30, clôture à 21h00.
Samedi 21 juillet :
Briefing : 13h30
Signal d'avertissement à 14h00, clôture à 17h00

4. DEFINITION DES PAVILLONS DE CLASSE

Un seul départ pour toutes les classes avec le pavillon : OPTIMIST.

5. DEFINITION DE LA ZONE DE NAVIGATION

Manches du soir : Port de commerce- Grande Rives

7. DESCRIPTION DES PARCOURS



Maison du lac quai Paul Léger 74500 Evian
Tél : 04 50 75 06 46
Port : 07 83 73 61 21

e-mail: info@voile-evian.fr Site : www.FFVoile

Les parcours seront de type « Banane » ou « triangle », et seront établis en fonction des conditions météorologiques.
Voir Schéma sur le tableau devant le club house.

8. DEFINITION DES MARQUES

8.1 Marques de parcours : bouées cylindriques jaunes.

8.2 Marque de départ : Bouée ronde blanche + drapeau Orange ou bouée jaune.

Marque d'arrivée la marque de parcours la plus proche du bateau comité

9. PROCEDURE DE DEPART

SIGNAUX : Pavillon et signal sonore.

Un pavillon orange avec un signal sonore sera hissé au minimum 4 minutes avant le signal d'avertissement

AVERTISSEMENT : Pavillon de classe Optimist jaune

Un signal sonore : 5 min

PREPARATOIRE : Pavillon P ou I

Un signal sonore : 4 min

UNE MINUTE : Amenée du pavillon P ou I

Un signal sonore : 1 min

DEPART : Amenée du pavillon de classe Optimist

Un signal sonore top départ

L'absence de signal sonore ne pourra pas faire l'objet d'une demande de réparation.

10. DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART

Pour toutes les manches : les extrémités de ligne de départ sont déterminées par : le mat avant du bateau comité et la bouée ronde blanche arborant un drapeau orange ou la bouée jaune.

10.2 RAPPEL INDIVIDUEL

Pavillon X + un signal sonore. En cas de non rachat : 15 minutes de pénalité.

10.3 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 10 minutes après son



Maison du lac quai Paul Léger 74500 Evian
Tél : 04 50 75 06 46
Port : 07 83 73 61 21

e-mail: info@voile-evian.fr Site : www.FFVoile

signal de départ sera classé DNS.

12. DEFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVEE

Les extrémités de la ligne d'arrivée sont déterminées par le mat du bateau d'arrivée arborant « **un pavillon bleu** » et la marque de parcours la plus proche de celui-ci.

13. SYSTEME DE PENALITES

Application de la pénalité de rotation 360°.

14. TEMPS LIMITES

Mercredi 18 juillet 2018 au vendredi 20 juillet 2017, le temps limite pour franchir la ligne d'arrivée est 21H00

Samedi 21 juillet 2017, le temps limite pour franchir la ligne d'arrivée est 17h00

15. RECLAMATION

15.1 Les formulaires de réclamation sont disponibles au secrétariat de course.

15.2 Les réclamations doivent être déposées par écrit au secrétariat du CVE, au plus tard 45 minutes après l'arrivée du dernier bateau de la dernière course du jour.

15.3 Emplacement du comité de réclamation : Bureau du club.

16. CLASSEMENT

- a) En temps réel pour Optimist, Laser 2000, Catamaran
- b) En temps compensé pour les autres classes
- c) le décompte de points se fera selon le décompte des points à minima.
- d) Les 4 manches seront prises en compte pour le total des points de la semaine du soir.

Inscription :

Au bureau du club de voile ou par mail.

Tarif : 10 € /bateau à régler avant le départ de la 1^{er} manche.

Pensez à réserver votre bateau : un doodle est à votre disposition.